



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 1842

Texte de la question

BIODIVERSITÉ

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Giran, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Giran. Monsieur le ministre de l'écologie et du développement durable, à l'initiative du Président de la République, la France organise cette semaine une conférence internationale sur la biodiversité. C'est un événement important, de portée mondiale, qui donne à notre pays une position en pointe sur un sujet crucial pour l'avenir de l'homme.

À cette occasion a été dressé un constat alarmant de l'évolution de la biodiversité à l'échelle planétaire : l'Union internationale pour la conservation de la nature a ainsi réévalué à 15 000 le nombre d'espèces menacées de par le monde. C'est le mérite de la France de souligner l'urgente nécessité de mieux organiser les rapports entre la connaissance, la recherche et la décision politique. L'enjeu est en effet capital : une nature bien gérée représente la meilleure protection contre les aléas climatiques et les catastrophes naturelles. Certains milieux côtiers, telles les mangroves, forment ainsi contre les tsunamis des protections naturelles efficaces que la récente catastrophe d'Asie du Sud a bien mises en évidence.

Mais, monsieur le ministre, après le temps des colloques et des conférences, vient celui des décisions.

Mme Martine Billard et M. Yves Cochet. Et celui de l'argent !

M. Jean-Pierre Giran. Aussi, au moment où la mise en oeuvre de Natura 2000 revient à l'ordre du jour, où un projet sur les parcs nationaux est en préparation, pouvez-vous nous indiquer les initiatives nationales et internationales que vous allez prendre à l'issue de la conférence sur la biodiversité ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'écologie et du développement durable.

M. Serge Lepeltier, ministre de l'écologie et du développement durable. Monsieur le député, vous avez raison de souligner combien la conférence internationale sur la biodiversité qui se tient en ce moment même à Paris est importante face à la perte de biodiversité que nous connaissons sur la planète. À l'invitation du Président de la République, des centaines de chercheurs et d'experts sont venus pour sensibiliser à la fois les responsables politiques que nous sommes et les populations sur ce sujet. Défendre la biodiversité, c'est reconnaître la valeur du vivant. La nature a besoin de variété pour résister. Elle est aujourd'hui en danger et il nous faut impérativement reconnaître que l'espèce humaine est indissociable des autres espèces.

Qu'attendons-nous de cette conférence ? Au niveau international, cette conférence doit d'abord nous permettre de promouvoir l'importance de la recherche, qui doit absolument être développée. À cet égard, la France, par la voix du Président de la République, présentera un projet de préservation des forêts du bassin du Congo les 4 et 5 février prochains à Brazzaville.

Au niveau national, nous avons d'ores et déjà engagé de nombreuses actions. Je vous en cite quelques-unes : la réforme des parcs nationaux, à la suite de votre rapport qui nous a permis de travailler sur la question, qui devrait aboutir à la création des parcs nationaux de la Guyane et de la Réunion ; le renforcement des plans de sauvetage des espèces menacées ; la création d'aires marines protégées, je pense à la mer d'Iroise ; la relance de l'initiative française pour la conservation des récifs coralliens et, ne l'oublions pas, la relance du dialogue au niveau local pour la préservation de la nature et le développement des activités humaines dans le cadre de Natura 2000. Je souhaite impliquer les acteurs locaux à la fois dans la discussion, dans la gestion, là où le

gouvernement précédent cultivait la confrontation et l'invective. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1842

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 janvier 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 janvier 2005